

**2015 / 03**  
du 27 mars 2015

**SOMMAIRE : CAMPAGNE IR 2015**

## Calendrier et Dispositions

Cette année, les déclarations seront mises sous pli du 7 au 13 avril. La déclaration en ligne sera possible à partir du 15 avril.

**Modalités d'ouverture :** Les services ne seront plus ouverts sur la pause méridienne. En revanche, les SIP seront réouverts toute la journée du 20 avril au 19 mai. Les trésoreries réouvriront 2 demi-journées par semaine (soit les mardi et jeudi AM, soit les mercredi et vendredi matin). Les boîtes vocales seront mises à jour.

**Formation et documentation:** Des formations sont mises en place dès le 30 mars, elles se dérouleront par journée ou demi-journée.

Les agents recevront les brochures pratiques à compter du 7 avril (concernant les trésoreries, la dotation sera de 2 par postes).

**Renfort :** Les étudiants ne seront plus que... 4 cette année (!), 2 fois moins que l'année dernière, et seront tous basés sur la Cité Administrative. Les renforts physiques et téléphoniques viendront du PCE, de la Brigade FI et de la Direction. Les vérificateurs assureront eux un renfort sur la réponse aux questions posées par e-mail. La liste des référents a été mise à jour.

Un renfort spécifique sera organisé pour Saint Gaudens (2j à 3 agents pour l'ISF, 2 agents pour les revenus complexes, 1 agent le 4 mai pour les revenus étrangers et 1 agent pendant 3 jours pour les particuliers).

En revanche, aucun renfort pour les trésoreries de proximité... Nous avons demandé la courbe de progression sur les dernières années de la réception dans ces trésoreries. Même si la fiabilité des chiffres ne sera pas la même que pour les grands services qui disposent d'un système de décompte électronique, cette évolution pourra renforcer notre revendication de renfort pour cet accueil de proximité.

Enfin, nous avons demandé quelle était la progression réelle du nombre de déclarations. Chaque année, la Haute-Garonne connaît une augmentation du nombre de déclarations saisies. Cette année, l'estimation est de 1,9%. Il semble que chaque année, la progression soit d'environ 2%. Pendant ce temps-là... les effectifs diminuent. Il y a eu donc 714 845 déclarations des revenus de 2013 traitées en 2014, l'estimation est de 728 500 déclarations des revenus de 2014 à traiter en 2015. L'estimation de la progression des télédéclarations pour cette année est de 7% selon la Direction soit un total de 343 108 télédéclarations (compris dans les précédents chiffres)

L'accueil sera assuré dans 19 mairies (27 l'année précédente) en plus des accueils dans nos services.